

Situation de la dengue à la Réunion

Point épidémiologique - N° 27 du 4 juin 2014

| Situation épidémiologique au 1 juin 2014 |

Depuis le début de l'année, 22 cas de dengue ont été signalés à la Réunion, dont 8 cas importés et 14 cas autochtones (Figure 1).

Les 7 premiers cas importés étaient en provenance des Comores et le dernier cas importé revenait de Tanzanie où une épidémie sévit en ce moment.

Depuis le dernier point épidémiologique du 21 mai, les 4 nouveaux cas autochtones résident à Bellemène. Au total, 6 cas sont survenus dans ce village des hauts de Saint Paul depuis le 7 mai. Le service de la lutte anti-vectorielle a mené de nombreuses interventions pour endiguer la transmission du virus dans ce secteur.

Les investigations autour d'un cas autochtone confirmé à St Leu, mentionné dans le précédent point épidémiologique, n'ont pas trouvé de cas secondaires dans la famille ou dans le voisinage. Il est probable que le lieu

de contamination de ce cas ne se situe pas dans la commune de St Leu.

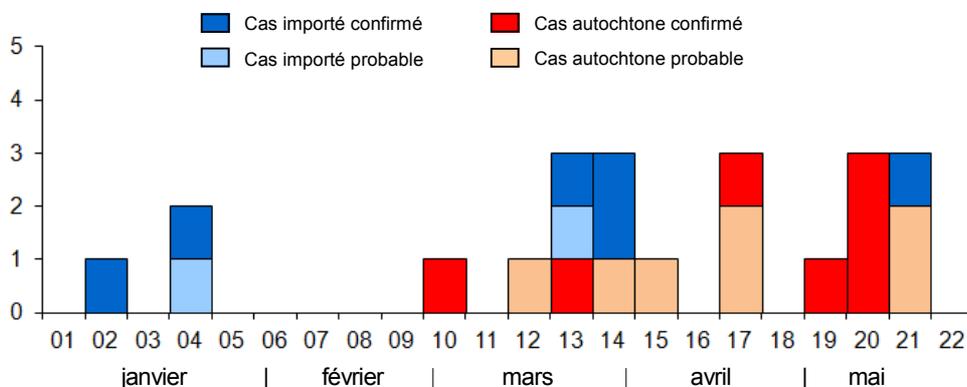
Depuis le début de l'année, quatre chaînes de transmission autochtones de dengue sur l'île ont été identifiées : Saint Pierre, Saint Gilles les Hauts et plus récemment la Possession et Bellemène.

La situation épidémiologique à Mayotte augmente la probabilité de voir en consultation des cas importés de dengue en provenance de cette île.

Il est nécessaire d'être particulièrement vigilant et d'alerter la plateforme de veille et d'urgences sanitaires devant toute forte suspicion clinique de dengue. Il est aussi recommandé d'établir le diagnostic biologiquement pour confirmer la présence du virus à la Réunion et pour permettre de suivre l'évolution épidémiologique du nombre de cas.

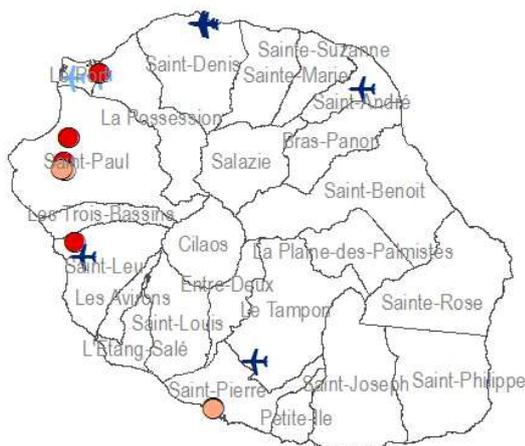
| Figure 1 |

Répartition hebdomadaire des cas de dengue par date de début des signes, la Réunion, 2014 (n=22)



| Figure 2 |

Répartition géographique des cas de dengue, la Réunion, 2014 (n=22).



La moyenne d'âge des 14 cas autochtones est de 46 ans. Neuf cas (9/14) étaient des hommes.

Trois patients ont été hospitalisés mais aucun n'a développé une forme grave de la maladie.

Sept typages ont été réalisés et ont mis en évidence le sérotype DENV2 chez trois cas importés et quatre cas autochtones. Ce sérotype circule en ce moment à Mayotte et en Tanzanie.

- Cas autochtone confirmé
- Cas autochtone probable
- ✈ Cas importé confirmé
- ✈ Cas importé probable

Points clés

- 14 cas autochtones
- 4 chaînes de transmission limitée
- Maintien du niveau d'alerte 2A

Quatre regroupements de cas de dengue ont été identifiés à Saint Pierre, Saint Gilles les Hauts, la Possession et Bellemène, révélant la présence de chaînes de transmission du virus sur l'île.

La détection de 6 nouveaux cas autochtones à Bellemène en quelques semaines témoigne du danger d'une augmentation de la circulation virale à la Réunion.

La situation épidémiologique correspond au **niveau d'alerte 2A*** du plan de lutte contre les arbovirus (« Identification d'une circulation virale modérée autochtone »).

* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée : Niveaux de veille (1A, 1B) - Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like* :

① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue

- dans les 4 premiers jours après la date de début des signes (DDS) : RT-PCR uniquement
- entre 5 et 7 jours après la DDS : RT-PCR et sérologie (IgM et IgG)
- plus de 7 jours après la DDS : sérologie uniquement (IgM et IgG), à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire si le premier résultat est positif.

* **Syndrome dengue like** : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition (c.f. liens utiles : Le Point sur la dengue) ;

③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés et les cas cliniquement très évocateurs à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion (coordonnées ci-contre) :

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Tel : 02 62 93 94 15

Fax : 02 62 93 94 56

ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

CONSULTER IMMEDIATEMENT SON MEDECIN TRAITANT



En cas de fièvre accompagnée d'un ou plusieurs symptômes : courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux, diarrhée, vomissements, perte totale d'appétit, fatigue intense.

LUTTER CONTRE LA TRANSMISSION DE LA MALADIE EN COMBATTANT SON VECTEUR



Eliminer les lieux de ponte du moustique (eaux stagnantes, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour l'empêcher de transmettre des maladies.



Se protéger des piqûres (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs, de serpentins et de moustiquaires) y compris quand on est malade pour éviter de contaminer son entourage.

Liens utiles

• Le point sur la dengue

http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf

• Fiches de notification

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12686.do

Directeur de la publication :
Anne Bruant-Bisson, Directrice Générale par intérim de l'InVS

Rédacteur en chef :
Laurent Filleul, Responsable de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :

Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Nadège Caillère
Sébastien Cossin
Sophie Larrieu
Isabelle Mathieu
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion :
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 60050
97408 Saint Denis Cedex 9
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à
ARS-OI-CIRE@ars.sante.fr